

RESTAURATEUR/RESTAURATRICE



INFORMATIONS SUR LA SECTION

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DU TROISIEME DEGRE

Cette section vise à permettre à l'étudiant, à travers toutes les activités d'enseignement, de développer des compétences techniques et pratiques lui permettant d'assurer les fonctions de restaurateur/restauratrice.

Le/la restaurateur/restauratrice :

pour la cuisine

- effectue le contrôle et le rangement des marchandises ;
- planifie les activités ;
- effectue les mises en place ;
- effectue le service et l'envoi ;
- effectue la remise en ordre ;
- assure les commandes ;
- organise et contrôle le travail des manœuvres et commis ;

pour la salle

- effectue la mise en place de la salle et de ses annexes ;
- accueille les clients ;
- effectue et organise le service ;
- vérifie le nettoyage et la remise en ordre ;
- entretient les contacts avec la clientèle et les collègues ;
- organise et contrôle le travail de l'équipe.

Il/elle peut exercer le métier au sein d'une équipe de travailleurs exerçant le même métier ou d'une équipe pluridisciplinaire. Il/elle est responsable de plusieurs personnes, dans ce cas.

La formation est organisée sur trois ans à raison de deux à trois soirées par semaine.

À l'issue de cette formation, vous obtiendrez le certificat de **qualification « restaurateur/restauratrice »** correspondant au certificat de qualification de « restaurateur/restauratrice » délivré à l'issue de la 6^e professionnelle de qualification organisée par l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice.

Ce CQ6 vous permet de suivre la formation de « complément CESS ».

Conditions d'admission

Capacités :

En pratique de la langue française,

face à des situations courantes de communication,

- répondre oralement ou par écrit à des questions sollicitant des informations explicites en s'exprimant d'une manière compréhensible ;

- se présenter et donner ses coordonnées ;
- expliquer sa motivation pour la formation ;
- lire et décoder des consignes simples de sécurité.

En mathématiques,

- utiliser les quatre opérations fondamentales ;
- opérer sur des nombres naturels et décimaux.

Titre pouvant en tenir lieu :

Certificat d'études de base (C.E.B.)

Organigramme :

